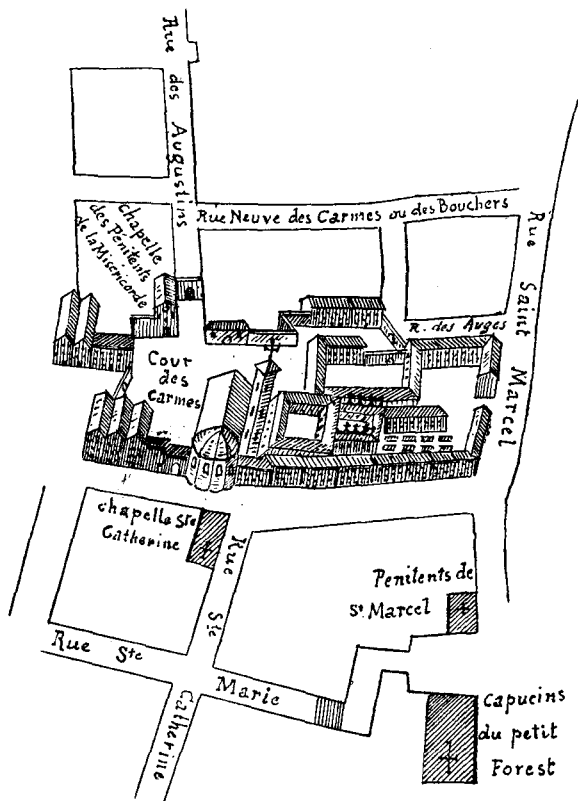


était une petite rue allant de la rue Sainte-Catherine à la rue des Auges, laquelle formait la limite occidentale de l'emplacement; le courtil de l'hôpital le confinait au midi. L'Église occupait la partie méridionale de ce terrain; au nord et le long de l'église étaient, du côté du couchant, le cimetière et, du côté de l'orient, le cloître.



Les Carmes ne restèrent pas longtemps resserrés dans cette étroite limite. Dès 1357, ils firent plusieurs acquisitions qui étendirent leur tènement le long de la rue des Grandes-Augues qui, jusqu'en 1520, suivait la direction